

# R A P P O R T

de M. Taldir Jaffrennou sur l'orthographe du breton  
au Comité Consultatif de Bretagne  
près la Préfecture Régionale, le 15 Janvier 1943



L'orthographe du breton a subi de nombreux changements au cours de l'Histoire.

Le breton ancien, encore voisin du gallois, faisait usage des sons latins, par exemples l'U était prononcé OU, les C et les G étaient durs. Nous avons des exemples de cette orthographe dans les Gloses des Cartulaires des Abbayes, commentés par M. Joseph Loth (Chrestomatie).

Au Moyen-Age, après l'accession au Duché de Princes de la Maison de France, le breton emprunta l'orthographe du français médiéval. On l'emploie dans les Noël's, les Mystères, on écrit QU devant les voyelles E et I, et GU au lieu de G dur. Le nom de famille QUIGUER est typique de cette orthographe. On utilisa une double lettre bizarre, un SZ, qui tenait lieu du C cédille. Enfin, on ne transcrivait pas les mutations des consonnes K. P. T. G. B. D. dans l'écriture.

En 1670, le Père Maunoir, prédicateur des Missions, introduisit encore des modifications orthographiques, et donna droit de cité à de nombreuses tournures françaises caractérisées par les *pehini*, les *pere* et les *penaos*.

En 1804, Jean-François Le Gonidec, que Napoléon I<sup>er</sup> avait nommé Conservateur des Eaux et Forêts en Rhénanie, où il s'initia à la langue allemande, s'inspira de l'orthographe de celle-ci pour en revêtir le breton. Le K remplace partout le C, le G dur remplace le Gu, l'S devient toujours sifflant : le W remplace le son OU, le Z rendra le son de l'ancien TH doux ; il introduit en plus deux lettres accompagnées d'un tiret, l'L mouillé avec un tiret en dessous, et l'N nasal avec un tiret en dessus.

L'orthographe de Le Gonidec fit aux traditionalistes, qui avaient derrière eux plusieurs siècles d'habitude à un système emprunté aux sons du français, l'effet d'une Révolution. Jusqu'à la publication du *Barzaz Breiz* en 1838, on peut dire que la Réforme resta théorique. Les écrivains l'ignorèrent ou la rejetèrent.

L'adhésion de La Villemarqué et de Brizeux emporta celle des Bardes lettrés, le Scour, Prosper Proux, Luzel ; la consécration de l'Eglise avec Nos Seigneurs Sergent, Graveran de Quimper, David de Saint-Brieuc, fit baisser pavillon au clergé vieux-jeu.

Mais les petits écrivains populaires, les faiseurs de Gwerzes sur feuilles volantes, ont continué, jusqu'à leur disparition avec la Guerre de 1914, à se servir de l'orthographe dite du Père Maunoir.

La Méthode Le Gonidec trouva en 1895 des continuateurs dans François Vallée et Emile Ernault, tous deux Briochins. Ces deux

savants, tout en acceptant les principes de simplification et d'unification introduits par la Grammaire et les Dictionnaires de Le Gonidec, introduisirent certaines corrections utiles, par exemple en supprimant les H abusifs devant les pronoms possessifs ; en préconisant un Y au lieu d'un I devant les voyelles A, E, O, U ; en remplaçant les Z prolifiques par un S là où ce Z ne représentait pas un TH ancien, par exemple *am eus* au lieu de *am euz*. Ils ont fait doubler les NN à la désinence ENN de l'unité, par exemple STEREDENN ; et enfin ont conseillé un LH pour donner le son de l'L mouillé et un N barré pour le son nasal. Mais pour ce dernier, la Réforme s'est heurtée à l'inexistence de cet N barre dans la casse typographique et dans le clavier des machines à écrire.

A part ce signe, la Méthode Vallée a réalisé autour d'elle l'adhésion unanime des écrivains des trois Pays de Cornouaille, Léon et Tréguier, aussi l'a-t-on baptisée K. L. T. On l'a appelée aussi la langue unifiée ou *yez unvan*, parce que c'est elle seule qui a été acceptée par les Jurys de tous les Concours littéraires depuis 1898, date de fondation de l'U. R. B. — Le Collège des Bardes, qui se recruta à ses débuts uniquement dans les poètes bretonnants, édita toutes ses publications en langue unifiée ; le Haut-Clergé n'en conseilla pas d'autre, et tous les Manuels Scolaires de l'Enseignement Libre jusqu'en 1914 (*Kenteliou* du Fr. Constantius, *Exercices* de l'Abbé Le Clerc, *Lezique* de l'Abbé Le Normand), l'enseignèrent. Les Catéchismes et les Evangiles distribués aux enfants furent rédigés en K. L. T. Lorsque le Chanoine Uguen, curé de Plougastel, publia son beau *Levr Oferenn Latin ha Brezonek* il employa l'orthographe de Vallée.

Son succès fut incontesté et total. En 1919, lorsqu'une nouvelle génération entra dans la Carrière, avec *Breiz Atao* et *Gwalarn*, elle tint François Vallée pour le véritable fondateur de la langue bretonne littéraire. Ses Œuvres furent répandues et imposées, peut on dire, par le Parti Nationaliste Breton. Ce fut le P. N. B. qui édita à ses frais le fameux Grand Dictionnaire de Vallée, monument considérable dû aux recherches de toute la vie du vieux savant.

Les jeunes qui s'attelaient à l'étude de la langue ancestrale ne s'y initiaient qu'avec *Le Breton en 40 leçons de Vallée*. Leur livre préféré de lecture a été pendant 20 ans ses *Skella Segobrani* ou les Hauts-Faits de Ségobran, légionnaire Gaulois.

Le Maître eut la satisfaction et l'orgueil de voir sa réputation d'unificateur consacrée par l'un des plus érudits Celtisants de notre époque, M. le Professeur Louis Nêmo, dit Roparz Hémon, dont les Œuvres parues de 1923 à 1939 sont devenues classiques.

Nous en étions là de l'ascension de la langue bretonne vers

l'épanouissement de son génie, par une évolution qui semblait avoir trouvé sa forme définitive. Retiré à la Maison de Retraite de Saint-Laurent de Rennes, âgé de 84 ans, François Vallée pouvait contempler la réussite totale de son Œuvre de redressement d'une langue populaire en une langue de culture.

Pourquoi faut-il que ses dernières années se soient vues obscurcies et chagrénées par une *dissidence* inattendue, qui, à la faveur de cette Guerre de destruction, s'est introduite subrepticement chez nous et risque de porter à notre Union réalisée à tant de peine, le coup mortel ?

Il nous appartient de rechercher en toute sincérité et sans parti-pris les raisons qui ont pu amener certains esprits à croire à la nécessité d'un bouleversement de l'Orthographe du breton unifié, en baptisant la Réforme du titre pompeux de Superunifiée (*Peurunvan*).

\*  
\*\*

Jusqu'à présent, nous n'avons parlé que du breton K. L. T. c'est-à-dire du breton de la majorité des Bretonnants, qui se parle, et s'écrit pour une population de un million d'âmes sur un million 200 mille que les plus récentes statistiques accordent à l'aire de notre langue. Il reste un groupe de 200.000 personnes inaccessibles au breton K. L. T. unifié, ce sont les habitants d'une région qui comprend les arrondissements de Vannes, Lorient, et Pontivy — à l'exception des cantons de Gourin et du Faouët. — Les Vénétes parlent et écrivent un breton qui leur est particulier, qui a ses Grammaires et ses Dictionnaires, ses écrivains et ses sociétés. C'est un microcosme dans le Cosmos Breton. On n'y peut rien ; c'est un fait qu'il faut accepter de bon gré, quoiqu'il en coûte au désir de centralisation qui anime toujours des Dirigeants Majoritaires.

Il est aussi naturel d'admettre l'existence du dialecte breton du Morbihan-occidental, que d'admettre celle de la langue d'Oc.

Il ne viendrait jamais à l'idée d'un Français instruit de contester le droit à la vie du Provençal ; encore moins, dans une volonté d'unification des parlers de France, ne trouverait-on pas un seul Académicien pour préconiser une fusion de la langue d'Oil et de la langue d'Oc en un seul langage artificiel, mi-partie composé de français classique, de languedocien et de gascon, sous prétexte d'unifier sur tout le territoire l'enseignement d'une branche linguistique dérivée du latin.

Et bien, c'est cependant cela que les Réformateurs du Breton ont essayé de réaliser, en fondant une seule langue de laboratoire le K. L. T. et le Vannetais.

Cela s'est passé d'abord sans bruit, et comme sans conséquence. Un petit nombre d'Ecrivains bretons, non mandatés par aucune grande Association, mais se prévalant uniquement de leur qualité de directeurs de revues, se sont réunis à Rennes, un jour de 1941, et ont traité de la question de l'unification du breton, en prévision de son enseignement éventuel dans les Ecoles de l'Etat (1).

Ces écrivains avaient oui dire, et l'avaient cru sans contrôle, que le Gouvernement du Maréchal Pétain se refusait à enseigner le breton, parce qu'on lui avait rapporté que le breton se scindait en deux dialectes. De bonne foi, la petite assemblée préconisa donc la fabrication, si je puis dire, d'une langue artificielle, composée par exemple pour 3 parts de KLT et pour une part de Vannetais, et de la présenter ainsi habillée aux Autorités Pédagogiques comme un *Breton Synthétique* susceptible d'être compris de Tréguier à Quimper et de Lesneven à Sarzeau ?...

L'essai fut d'abord timide, comme tenté à regret.

On força la Nature, et pour faire accepter la Réforme, on fit appel à l'autorité de M. Roparz Hémon qui, depuis la mort d'Ernault et la retraite de Vallée, était considéré comme la plus grande autorité en Linguistique. On dit que M. Hémon, avant de rompre avec une tradition dont il avait été lui-même le meilleur artisan, hésita longtemps, puis enfin, se piquant au jeu, et prenant peut-être l'apathie des cercles bretons pour un assentiment tacite, il résolut, non seulement de ne rien publier désormais dans son journal *Arvor* qui ne fut du breton superunifié, mais encore de démarquer les œuvres manuscrites des collaborateurs du journal, comme par exemple celles du célèbre barde populaire Ar Yeodet, et de les rhabiller en un langage où les Auteurs ne reconnaissaient plus leurs enfants. Il y eut des protestations dont il ne tint aucun compte.

Il fit plus ; en éditant l'œuvre posthume de Yann Sohier, le manuel scolaire *Me a Lenno*, il réforma d'autorité l'orthographe, ce qui constitue, d'après l'un des collègues du défunt, l'instituteur bretonniste Kavel, de Landéda, un abus de confiance post mortem.

Si cette Réforme dictatoriale avait correspondu à une nécessité, ou seulement à une opportunité, nous devions y adhérer sans discussion. Mais il n'en est rien.

(1) Cette réunion prônée par M. X. De Langlais sous divers pseudonymes, a été suivie des protestations de plusieurs des invités, qui ont déclaré qu'on avait abusé de leur confiance et qu'ils reprenaient leur liberté, en attendant une consultation plus sincère de la totalité des écrivains. Ils ont aussi protesté parce qu'on a dit ensuite que la Réforme était une « affaire politique ». Pourquoi introduire la Politique dans la question de la Langue Bretonne, qui est en dehors des partis ?

*Sapiens nil affirmat quod non probet.* Voici les preuves qui permettront de juger sereinement de la cause.

\*  
\*\*

A l'argument des Dissidents faisant état de l'opposition de Vichy à un enseignement du breton qui se présentait dialectal, j'oppose une lettre de M. Pierre Le Roux, Professeur de Celtique à l'Université de Rennes, à M. Léon Le Berre, en date du 23 septembre 1941.

« L'hésitation de Vichy au principe de l'introduction du breton à l'École ne tient nullement à la question de l'unification de l'orthographe bretonne dont personne ne se soucie. Les partisans de l'unification ont saisi ce prétexte de plus ou moins bonne foi pour imposer une Réforme que je crois prématurée, et qui porte un coup dur au Vannetais.

« Une personnalité des Côtes-du-Nord que j'aie vue l'autre jour a été stupéfaite du prétexte donné pour l'unification ».

\*  
\*\*

Au début des tractations avec les directeurs de petites revues bretonnantes, on leur avait en effet fait croire que de la fusion des dialectes en un seul, dépendait le sort du breton à l'École.

C'est en partant de cette donnée fautive et contournée, que l'on a créé d'office une Orthographe synthétique.

Le grand Mainteneur du dialecte Vannetais, Loeiz Herrien, s'y laissa prendre au début. Le 8 septembre 1941, il écrivait à notre collègue Léon Le Berre.

« Dans son exposé à la Radio, M. Roparz Hémon a reconnu qu'il avait fallu les événements actuels pour le séparer des irréductibles. Malheureusement le délai qui nous est imparti ne permet pas de faire du travail à tête reposée.

« On m'a expliqué que cette brusque décision a été rendue nécessaire pour permettre une intervention à Vichy. L'argument était sérieux. Personnellement, je ne suis pas enthousiaste de ce qui a été adopté, mais si cette unification fait valoir à notre langue une faveur officielle, nous serions coupable de l'écarter.

« Il est bien entendu que la Réforme n'affectera pour l'instant que les Manuels scolaires.

« J'ai regretté de voir écarter le Professeur Pierre Le Roux de la consultation ».

Or, on a vu plus haut que jamais le Gouvernement n'avait pensé à opposer une question subsidiaire d'Orthographe à l'Enseignement du Breton. C'est là une question à régler entre nous seuls.

Deuxièmement : il avait été décidé à la réunion des réformistes à Rennes, début de 1941 ; a) que la fusion dialectale ne serait mise en vigueur que dans les Manuels Scolaires ; b) que les décisions prises n'avaient aucune intention coercitive, et qu'elles n'affectaient qu'un principe. Les Auteurs restaient libres de suivre la Méthode Vallée.

M. Roparz Hémon a transgressé de motu proprio cette sage circonspection de la réunion privée de Rennes. En effet, il a imposé à tous ses collaborateurs l'adoption obligatoire du *brezhoneg peur-unvan* dans toutes les publications dont il a le contrôle. Les textes qui lui ont été remis pour la publication, ont été refondus et transposés en langue synthétique. Les Instituteurs partisans du breton enseigné ont reçu des monitions impératives d'avoir à se servir uniquement du breton superunifié.

Aucune protestation n'a reçu de publicité. Il s'est fait une conspiration du silence, dans la Presse bretonne de Rennes, soutenue par les libéralités de Radio-Breiz, pour étouffer la voix de l'immense majorité des écrivains bretonnants.

On a tiré argument de ce que le peuple — les lecteurs moyens, — ne soufflaient mot, pour préjuger de leur adhésion. Or, le Peuple n'a généralement aucun culte de l'Orthographe, même en français. Il écrit comme ça lui passe par la tête, et n'attache aucune importance à l'écriture correcte ou incorrecte.

Ceci est uniquement affaire à régler entre Auteurs.

Et bien, je prétends prouver à la Commission Consultative que tous les Auteurs ayant un nom et une œuvre désavouent et rejettent la Langue conventionnelle inintelligible.

— « Voici l'opinion de Yves Le Moal (Dirnadour), le meilleur écrivain du Trégor, auteur des célèbres Contes de *Pipi Gonto*, en date à Coadout du 16 décembre 1941, à mon adresse :

— « A mon avis, mieux eut valu garder le statu quo ».

L'opinion de l'Abbé Perrot, directeur de *Feiz ha Breiz* et fondateur des Bleun Brug, en date du 28 mars 1942 :

— « La nouvelle Méthode orthographique ne fera qu'écarter les lecteurs bretons ». En décembre 1942, l'abbé Perrot m'écrivait de nouveau : « Je crois que le système des ZH a du plomb dans l'aile ».

L'opinion de François Vallée, qui voit avec regret le sac et la démolition de son œuvre :

— « C'est un coup de Jarnac que le nouveau système préconisé. Je crains que cette dissidence ne se paie de la perte de tous les avantages acquis. En tous cas, je déconseille aux Bardes du Goredde de la suivre ».

Fait à Saint-Laurent de Rennes, le 5 décembre 1941 ».  
Parmi des douzaines de lettres indignées, voici l'avis de M. Kera-  
vel, instituteur public à Landéda en Léon. Je traduis du breton.  
— « Cette langue qu'on veut nous imposer est une ineptie, nous  
ne l'enseignerons jamais, parce qu'elle heurte la Nature et le bon  
sens du peuple ».

Réunis à Callac, le 22 septembre 1942, les Bardes des Côtes-du-  
Nord, à l'unanimité, ont voté sur la proposition de Ar Yeodet,  
une motion de confiance au grammairien Vallée et un désaveu  
formel de l'initiative de Roparz Hémon.

Par leur silence ou par leur abstention, les directeurs de Jour-  
naux ou de Revues suivants ont désapprouvé la langue nouvelle  
fabriquée au bureau d'Arvor.

La revue *Feiz ha Breiz*, directeur Abbé Perrot, de Scignac,  
la revue d'enfants *O lo lé*, directeurs les frères Caouissin et  
Véfa de Bellaing ; la Revue littéraire des Etudiants Bretons  
S A V, directeur M. André Daniel, de Lannion ; le journal  
hebdomadaire bilingue *Le Courrier du Finistère*, directeur M. le  
Chanoine Cardaliaguet, à Brest ; la Revue franciscaine, *Ar Vuhez  
Kristen*, dirigée par les PP. Capucins de Roscoff ; les Bulletins  
Paroissiaux et les Mandements de Nos Seigneurs les Evêques de  
Saint-Brieuc et Quimper ; les Manuels Scolaires pour Ecoles Chré-  
tiennes. Le Français par le Breton de l'Abbé Bozec, de Corlay, et  
*Me a zesk Brezoneg* de MM. Uguen et Seilé, Directeurs d'Ecole à  
Douarnenez et à Roscoff ; les *Exercices de breton*, de M. André  
Daniel ; la Revue trimestrielle d'études sociales *Galv*, publiée à  
Rennes par M. Bruchet ; enfin, pour en terminer, la Revue Vanne-  
taise *Dihunamb*, dirigée par Loeiz Herrieu qui ne fait pas usage  
de la nouvelle langue, bien que son directeur s'en déclare partisan.

C'est à peu près l'unanimité des Publications de langue bretonne  
qui se tient l'arme au pied, et fait semblant d'ignorer la Méthode  
de M. Roparz Hémon. Pour être complet, il faut mentionner que  
celle-ci est acceptée par *Arvor*, par *Gwalarn*, par *La Bretagne* de  
M. Yann Fouéré, et à titre d'essai par *Studi hag Ober* de l'Abbé Le  
Floc'h à Guingamp, avec des variantes et des licences personnelles  
au directeur qui se montre un dissident dans la *Dissidence* en  
repoussant le ZH. Enfin le bulletin *An Eost*.

\* \* \*

Mais qu'est-ce donc que cette orthographe, demanderont les non  
initiés ?

Nombreux sont les Bretons Gallos que la Question n'intéresse  
que très peu, ou qui laissent aux Bretonnants le soin de s'arranger.

C'est le cas par exemple de notre Collègue Yann Fouéré, qui bien  
qu'imposant à *La Bretagne* l'orthographe réformée, m'écrit : « Je  
suis trop peu connaisseur en breton pour départager les partisans  
de l'un ou l'autre système. Adressez-vous à l'Institut Celtique ».

Même réponse de M. Joseph Martray, notre collègue de *An Eost*,  
qui me dit n'avoir employé l'orthographe peurunvan dans son  
bulletin pédagogique que parce qu'il avait cru à l'autorité en la  
matière de M. Roparz Hémon.

\* \* \*

Et bien, il est temps d'éclairer enfin nos compatriotes sur le côté  
factice et artificiel de la langue bretonne qu'on nous propose d'en-  
seigner à nos Enfants.

Autant vaudrait leur enseigner une langue étrangère.

Le nouveau breton est en effet composé d'un mélange de léonais  
et de vannetais. En créant cet idiome composé, je sais qu'on a  
voulu faire la part belle à nos compatriotes du Morbihan, et les  
inciter ainsi à abandonner leur dialecte pour adopter quelque chose  
d'approchant, ayant des pluriels en *ion* au lieu de *ien*, des ZH où  
ils sont invités à ne lire que l'H, tandis que les KLT doivent fer-  
mer les yeux sur l'H et ne lire que le Z ; des accents sur l'U que  
les Côtes-des-Nord prononceront OU et le Morbihan AOU ; des V  
qui sont offerts pour mettre d'accord les OU du Nord et les U du  
Sud ; des nasalisations abusives des A, des I, qui font du breton  
si sonore de KLT une langue de gens atteints de coryza.

Pour une trouvaille, c'est une trouvaille.

Le malheur est qu'elle ne satisfait pas du tout les Vannetais,  
malgré les concessions qui leur sont faites.

Dans ces conditions, le dialecte vénète refusant mordicus de se  
prêter à la fusion ordonnée par l'Ecole Rennaise du Peurunvan,  
est-il sage de s'entêter dans une tentative vouée à l'échec, du fait  
même de l'abstention Vannetaise ?

Est-il sage d'imposer aux Cornouaillais, Léonais et Trécorrois,  
une langue de laboratoire qui, si elle peut à la rigueur être ensei-  
gnée, — on peut enseigner même l'espéranto, — sera comme ce  
dernier une langue qui ne sera jamais une langue parlée ?

J'ai la mission de faire connaître à la Commission Consultative  
la position que nous, du Collège des Bardes, nous avons prise.  
Nous restons partisans de la Méthode Vallée telle qu'elle a fait ses  
preuves depuis 40 ans, et acquis des titres par l'éclosion d'une  
énorme floraison littéraire. Sans lui eût été la pagaille. Nous res-  
tons partisans de la Méthode Guillevic-Le Goff pour le  
dialecte parlé par les Vénètes. Nous demandons que chez les

Nations on respecte les minorités ; conséquents avec nous-mêmes, nous voulons appliquer notre Programme en commençant par la Basse-Bretagne ; qu'on garde sa personnalité particulière, à ce dialecte minoritaire Vannetais, qui a produit des écrivains comme Le Joubioux, Cadic, Guillome, Guillevic, Le Borgne, Calloch, Herrieu, Le Rouzic, etc.

Et qu'on ne vienne pas nous faire prendre des vessies pour des lanternes avec la soi-disant Autorité de la section bretonnante de l'Institut Celtique encore au berceau. Nous ne reconnaissons que l'autorité de l'Académie Bretonne (Breuriez Veur ar Brezoneg), dont le Président est encore vivant, c'est François Vallée, en attendant la nomination d'une Commission officielle de la Langue Bretonne, analogue à celle de l'Histoire de Bretagne. C'est elle qui prendra les dispositions nécessaires pour choisir ou rédiger les Manuels qui seront rendus obligatoires. Cette nomination ne saurait tarder.

En attendant, n'allons pas défaire en une époque instable et de transition, où les esprits sont quelque peu désaxés, le travail d'unification mené à bien pendant 40 ans de travail ininterrompu.

La cause est entendue.

Elle est entendue dans le sens d'attente, de temporisation, de maintien du *statu quo*.

Si un véritable Congrès breton bretonnant pouvait se réunir, formé de gens pratiques et vivant dans le peuple ou à sa proximité, il adopterait sans hésiter l'attitude des Félibres réunis à Toulouse il y a un mois, et représentant les quatre dialectes de la Langue d'Oc : provençal, languedocien, gascon et béarnais.

A une proposition présentée par des philologues érudits et simplificateurs à l'excès, préconisant une graphie synthétique des quatre dialectes fusionnant en un seul, la majorité a répondu que la machine marchait bien par la division du travail, que les nuances n'étaient pas un obstacle à l'enseignement des quatre parlers d'Oc, et qu'il n'y avait pas lieu de semer la brouille dans la grande famille de Septimanie, — les querelles de savants étant les plus âpres de toutes.

\*\*

En Bretagne, la question se présente encore plus simplement que dans le Midi. Notre langue n'est pas à unifier, comme le croient à tort les créateurs du peurunvan. Elle l'est. Ce fut le travail de Vallée. Sa Méthode en usage depuis 40 ans, a fait ses preuves par une floraison littéraire inégalée.

Nous avons le devoir, nous du Collège Bardique, de demeurer fermement résolus à n'employer que la Méthode Vallée à l'exclusion de toute autre dissidente, et d'admettre comme un fait la co-existence, à côté de la langue littéraire majoritaire, du dialecte Vannetais, tel qu'il a été codifié par MM. Guillevic, Le Goff, Herrieu, et illustré par les poèmes de Calloch-Bleimor, ceux de Mgr Joubiou, de Le Bayon, de Guilherm Le Borgne, et bien d'autres contemporains.

Voici ma conclusion.

1° La langue bretonne qui sera enseignée devra s'inspirer des ouvrages pédagogiques de Vallée-Ernault. C'est le Breton littéraire (brezoneg lennegel), qui petit-à-petit s'est imposé à la lecture de tous les Bretons, même Vannetais.

2° Le dialecte Vannetais sera enseigné dans son petit rayon. Lui donner cette assurance dès maintenant, c'est un acte de justice qui nous épargnera dans l'avenir une dissidence du côté de nos compatriotes du Morbihan, plus attachés qu'on ne croit à leur forme de langage. C'est aussi un acte de justice.

Pourquoi centraliserions-nous ici chez nous, après avoir combattu la centralisation française de l'ancien régime ?

3° Il faut prendre des mesures pour nommer le plus tôt possible une Commission spéciale, sur le modèle de la Commission d'Histoire de Bretagne, qui sera chargée de choisir, et si nécessaire de rédiger les ouvrages et manuels des maîtres et élèves, en vue de l'enseignement du breton à l'école publique.

Maintenant, nous vivons dans une époque instable.

On conçoit que rien de définitif ne puisse être envisagé.

Par conséquent, nous ne pouvons que jeter les bases d'un futur édifice, qui sera, je l'espère avec M. le Préfet régional, terminé par l'instauration en France d'une nouvelle Constitution.

Le vent souffle en tempête. Ce n'est pas l'heure de changer de pilote ni de voile.

Je ne demande pas au Comité Consultatif de prendre position dans le débat orthographique. Ce n'est pas indiqué.

Mais je voudrais que cet exposé vous permette de vous faire une opinion sur les risques que présente l'opération que l'on propose.

En ne vous jugeant pas à une époque où il y a du mérite à la fidélité, vous mériterez l'estime des générations qui montent et vous ferez de surcroît un acte de haute sagesse.

*Post Scriptum.* — Entre autres témoignages d'adhésion à mon exposé de la Question du choix d'une langue bretonne d'enseignement, j'ai reçu ceux de :

MM. SOURIAU, recteur de l'Académie de Rennes ;  
André DANIEL, directeur de la revue S. A. V. ;  
Chanoine MOREN, directeur de l'Institution Saint-Yvi, à Pontivy ;  
Chanoine Yves FAVÉ, sous-directeur des OEuvres de Jeunesse  
du Diocèse de Quimper ;  
Chanoine René CARDALIAGUET, directeur du *Courrier du  
Finistère* ;  
Yves LE GOFF, notaire à Gouézec, écrivain breton ;  
KERAVEL, instituteur à Landéda, grammairien-breton ;  
Abbé J.-M. PERROT, directeur de *Feiz ha Breiz* ;

Ces personnes ne font pas partie du « Corsedd. »

Quant aux Bardes écrivains bretonnants, inutile de les citer ; tous m'ont encouragé à protester contre le *diktat*.

---

Ce rapport est extrait de la revue LE RÉVEIL BRETON,  
organe de la Fédération Régionaliste de Bretagne. — VANNES,  
Imprimerie LAFOLYE, DE LAMARZELLE.

Editions ARMORICA, n° 23

(Société immatriculée à la Commission des Industries du Livre,  
sous le n° 110.237).

Journal La Bretagne  
14. Rue de la Monnaie  
Rennes

J. et V.